

# Elections au Conseil d'Etat vaudois, 1986 : un sondage "sortie des urnes"

Autor(en): **Joye, Dominique / Knuesel, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **SVPW-Jahrbuch = Annuaire ASSP**

Band (Jahr): **27 (1987)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-172578>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dominique Joye et René Knuesel

# Elections au Conseil d'Etat vaudois, 1986: un sondage «sortie des urnes»

Cet article présente les résultats d'un sondage effectué à la sortie des urnes, lors des élections au Conseil d'Etat vaudois de 1986. L'intérêt de cette approche est de n'interroger que des électeurs ayant réellement participé au scrutin, en éliminant certaines difficultés d'enquête dues à l'abstentionnisme.

On peut ainsi décrire l'électorat effectif d'une consultation populaire marquée, comme le montre très bien l'analyse, par trois familles politiques: la gauche, les libéraux et l'alliance radicaux et union démocratique du centre: résultat de la rupture d'une alliance traditionnelle entre les partis bourgeois.

Le résultat le plus significatif est peut-être de voir que les électeurs, lors d'un tel scrutin marqué par une faible participation, sont avant tout bien intégrés socialement et professionnellement, avec une identité partisane marquée. En d'autres termes, l'électorat qui se déplace alors est régulier et fidèle. Les électeurs occasionnels ne forment qu'une frange peu importante. Dans de telles circonstances, on peut parler d'un vote réellement censitaire.

In diesem Artikel werden die Resultate einer Befragung beschrieben, die anlässlich der Waadtländer Staatsratswahlen von 1986 an den Ausgängen der Wahllokale durchgeführt worden ist. Das spezifische Interesse an dieser Umfrageform liegt darin, dass effektiv nur Wahlteilnehmer erfasst werden und nicht diejenigen, die im Nachhinein angeben, an die Urnen gegangen zu sein.

Gemäss dieser Umfrage setzt sich die Wählerschaft des untersuchten Wahlwochenendes aus den Anhängern dreier grosser politischer Familien zusammen: der Linken, der Liberalen und der Allianz zwischen Radikalen und SVP – Resultat des Bruches des traditionellen Bündnisses zwischen den bürgerlichen Parteien.

Als vielleicht wichtigstes Ergebnis der Umfrage zeigt sich die starke soziale und berufliche Integration der Wähler und eine ausgeprägte Parteigebundenheit. In anderen Worten: die politisch Aktiven jenes Sonntags sind regelmässige und treue Wahlteilnehmer gewesen. Die nur selten Wählenden bildeten eine unbedeutende Minderheit. Man ist beinahe versucht, von einem Wahlzensussystem zu sprechen.

## 1. Introduction

L'étude du comportement politique se fonde, notamment, sur l'analyse des électeurs et le questionnaire constitue un excellent moyen d'enquête en la matière. La qualité des travaux publiés ces dernières années, à commencer par les enquêtes VOX ne devraient cependant pas masquer l'existence de difficultés inhérentes à cette technique. Par exemple, alors que le sondage constitue l'outil le plus adapté à saisir les caractéristiques de l'électeur, la faible participation électorale déforme, parfois considérablement, l'image que l'on peut tirer. Exemple extrême, à l'occasion des élections au Conseil d'Etat vaudois du 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986, un sondage n'annonçait-il pas une participation de près de 70 % alors qu'elle ne fut que de 33 %? <sup>1</sup> Emprisons-nous d'ajouter que les enquêtes menées après les élections sont beaucoup plus fidèles même si la participation est généralement surévaluée.

Une manière de pallier cette difficulté est de se concentrer sur les seuls citoyens ayant réellement participé à l'élection et ce, en les interrogeant à la sortie des urnes. <sup>2</sup> Non seulement on cerne alors les véritables électeurs, du moins ceux qui acceptent de répondre, mais surtout les questions posées sont également en prise directe sur un choix que le citoyen vient d'effectuer. Dans ce sens on saisit au mieux «ce que les gens pensent» sans créer une opinion publique artificiellement construite. <sup>3</sup>

Si les sondages à la sortie des urnes ont connu, comme mode d'enquête, une forte expansion ces dernières années dans le monde occidental, l'enquête que nous utiliserons dans cet article est, à notre connaissance, une première en Suisse. Elle a été réalisée à l'occasion des élections cantonales vaudoises de mars 1986. D'abord conçue pour donner rapidement les grandes tendances de l'opinion, elle permet une description des divers électorats mais devrait également se prêter au test d'une hypothèse importante en matière de participation politique: à cette élection de l'exécutif cantonal, les citoyens ne sont-ils plus qu'un noyau de fidèles ou s'agit-il, pour la majorité d'entre eux, d'une participation occasionnelle? En d'autres termes, qui s'intéresse encore aujourd'hui à la chose publique telle qu'on la retrouve dans une telle consultation?

Les limites d'une telle approche sont pourtant évidentes: la brièveté du questionnaire ne permet de loin pas d'explorer toutes les facettes du phénomène «participation électorale» et le jeu des questions amène à privilégier les varia-

1 Sondage MIS réalisé à la demande du quotidien 24 HEURES. Le 70 % de participation prévu se décomposait en 66,7 % sûr et 3 % de peut être.

2 D'où le nom de cette technique: «Sondage Sortie des Urnes» ou SSU pour les initiés. Aux Etats-Unis, cette technique, connue sous le nom d'«Exit Polls» a provoqué une littérature plus abondante, ne serait que la discussion de ces effets sur le vote. Cf. par exemple S. Sudman, «Do exit polls influence voting behavior?», in *Public Opinion Quarterly* No 3, 1986.

3 Sur ce problème, cf. P. Champagne «Sondage d'opinion et consensus politique», *Pouvoirs*, 5, 1978 et «Opinion publique et opinions publiées» *Réseaux*, No 13, juin 1985 ou encore P. Bourdieu, «L'opinion publique n'existe pas» *Les temps modernes* 1973.

bles sociologiques par rapport à d'autres ensembles explicatifs.<sup>4</sup> Dans ce sens, cet article veut avant tout présenter des résultats empiriques, liés à une occasion particulière mais matériaux de base pour une explication plus large.

## 2. L'élection vaudoise de 1986

La composition de l'échiquier politique vaudois peut être qualifiée de stable et l'élection de 1986 n'a en rien bouleversé cette répartition. Au Grand Conseil, le parti radical maintient la délégation la plus forte avec 35 % des sièges. Même si sa position s'effrite depuis trois législatures, le parti socialiste occupe encore 26 % des sièges tandis que les libéraux, qui étaient en constante progression depuis plusieurs années, se sont stabilisés à 22 % des sièges. Les autres partis représentés viennent loin derrière: L'Union Démocratique du Centre (UDC) 6,5 %, le Groupe pour la Protection de l'Environnement (GPE) 2,5 %, le Parti Démocrate Chrétien (PDC) 2,5 %, l'Action Nationale et Vigilance (ANV) 3 %, le Parti Ouvrier Populaire (POP) 1,5 % et l'Alternative Socialiste Verte (ASV) 0,5 %. Les alliances électorales sont fréquentes. L'alliance bourgeoise, par exemple, peut être considérée comme règle qui a connu peu d'exceptions dans ces élections.<sup>5</sup>

Au Conseil d'Etat, la formule 3 radicaux, 2 socialistes, 1 libéral et 1 UDC s'est maintenue depuis 1962. Le scrutin majoritaire à deux tours favorise clairement les alliances et la liste dite d'entente, rassemblant radicaux, libéraux et UDC a toujours revendiqué, et obtenu, cinq sièges. En 1966 cependant, les libéraux présentaient une liste dissidente et tentaient d'obtenir un second siège. Il en fut de même en cette année 1986. Le résultat s'est chaque fois soldé, pour les libéraux, par une perte de sièges au Grand Conseil et par un échec relatif au Conseil d'Etat où un seul candidat a passé la rampe. Cette rupture d'alliance a eu comme conséquence un paysage politique marqué par trois pôles: gauche, petite entente et libéraux. Malgré cet enjeu, la participation est restée extrêmement faible: un tiers de l'électorat.

Dans ce sondage, nous nous sommes bornés à étudier l'élection au Conseil d'Etat, car la technique de vote est considérablement plus simple que lors d'élections législatives. De plus les candidats sont alors les mêmes sur l'ensemble du territoire cantonal ce qui permet de mieux rendre compte d'un effet de personne par opposition au simple jeu partisan. Enfin à l'exception de deux petits partis de gauche, le POP et l'ASV, représentés par Mme Berseth et M. Cherpillod, seuls les grands partis ont présenté des candidats.

4 Pour une présentation des diverses approches d'étude de la participation et des modèles explicatifs sous-jacents, cf. H. A. Asher, B. M. Richardson et H. F. Weisberg, *Political participation*, Campus Verlag, Francfort, 1984, p. 45 notamment.

5 Cf. R. RUFFIEUX, *Les élections au Grand Conseil vaudois*, Lausanne, bibliothèque historique vaudoise 1974 mais aussi, comme source, le service cantonal de recherche et d'information statistique, élections au Grand conseil et au Conseil d'Etat, 1974, 1978 et 1982.

### 3. Un sondage «sortie des urnes»

Ce sondage s'est effectué à la sortie des bureaux de vote<sup>6</sup>: des étudiants de la faculté des Sciences sociales et politiques<sup>7</sup> proposaient le questionnaire, présenté en annexe, aux électeurs. Un tel moyen d'enquête oblige à une grande concision dans la rédaction du questionnaire pour ne retenir que des variables essentielles.

Mis à part les indicateurs permettant de décrire l'insertion sociale du répondant, la première question visait à connaître le lieu habituel de vote dans la mesure où la loi vaudoise n'assigne pas un bureau de vote au citoyen mais permet la fréquentation de tout l'arrondissement électoral, voire, dans certains cas, de tous les bureaux de vote du canton.

Les questions suivantes permettaient de retracer l'assiduité électorale du répondant ainsi que son attachement à un parti politique: questions essentielles pour déterminer l'implication des électeurs dans ce qu'il est convenu d'appeler le comportement politique conventionnel.

La deuxième page s'efforçait de reproduire la diversité des bulletins de vote pour saisir au mieux la manière dont le vote s'est déroulé.

Le choix des bureaux de vote s'est fait dans une optique de prédiction des résultats. Dans ce sens, des analyses préliminaires menées par l'équipe de recherche<sup>8</sup> ont amené la sélection de bureaux bien répartis géographiquement mais dont l'évolution générale était proche de celle de l'ensemble du canton. Dans les analyses présentées ici, une pondération en fonction de la population de chaque type communal<sup>9</sup> a été utilisée.

Un léger déséquilibre subsistait dans l'échantillon, au profit des partis ouvriers et alternatifs, mais aussi des libéraux qui semblaient ne pas hésiter à déclarer leurs convictions. Il semble, à l'inverse, que les électeurs radicaux vouent une méfiance plus grande à l'égard de ce type d'enquête. Les réactions de leurs élus et de leur presse seraient en tout cas une indication dans ce sens. Ces remarques montrent certaines limites du SSU comme moyen de recherche. Notons pourtant que toute enquête touche aux problèmes des refus de répondre et des biais d'échantillonnage. En l'occurrence, une seconde pondération a été utilisée pour rééquilibrer l'échantillon.<sup>10</sup>

6 Nous tenons ici à remercier le Conseil d'Etat pour l'autorisation d'effectuer cette recherche.

7 Qu'eux aussi trouvent ici l'expression de notre gratitude car sans eux cette recherche n'aurait pas été possible.

8 J. F. BALLIF, J. P. MÜLLER, D. L. SEILER, H. VOLKEN et nous-mêmes. Pour plus de détail sur la sélection des bureaux de vote, Cf. J. F. BALLIF et J. P. MÜLLER, *Elections vaudoises 1986*, Cahiers de l'UER de mathématiques No 3, 1986, Faculté des SSP, Université de Lausanne.

9 Cf. D. JOYE, R. NEF, M. SCHULER et M. BASSAND: *Communes suisses 1980, approche typologique* à paraître à l'OFS en 1987.

10 Pondération utilisée: 0.75 pour M. Cherpillod, 1.08 pour M. Pidoux et 1.05 pour MM. Bonnard et Blanc. La correction principale était donc avant tout sur la gauche non-conventionnelle.

#### 4. Qui vote?

Tout le monde sait que la participation est structurellement faible en Suisse, surtout si on la compare aux pays environnants. Pourtant elle n'est guère plus élevée en Angleterre et surtout aux Etats-Unis où de nombreux travaux montrent qui sont les votants réels. En Suisse, un tel échantillon «sortie des urnes» permet d'avancer quelques éléments, même si la comparaison avec la population de référence est parfois difficile.<sup>11</sup>

Ce sont avant tout les hommes qui votent: près de 60 % de notre échantillon alors qu'ils ne représentent guère plus de 45 % des électeurs potentiels.<sup>12</sup> Les nuances sont toutefois sensibles: les femmes se déplacent moins dans les communes rurales que dans les communes urbanisées. Corroborant de semblables observations, notamment françaises,<sup>13</sup> cette différence peut s'expliquer en termes de statut social différencié et d'intégration sociale, économique et politique.<sup>14</sup>

En terme d'âge (tableau 1), on observe également un décalage dont on peut rendre compte à l'aide du concept d'intégration à la société globale: faible parmi les jeunes, la participation tend à augmenter avec l'âge, jusqu'à la soixantaine, pour diminuer ensuite. C'est donc au moment où l'on est impliqué dans la vie professionnelle que l'on vote.

Tableau 1: Structure par âge des votants

Age	Echantillon	Population en âge de voter
18-30	18,1 %	23,7 %
31-45	34,6 %	27,3 %
46-60	27,8 %	21,6 %
61 et +	19,4 %	27,5 %
Total	100 %	100 %
(N)	(2426)	(338 171)

En d'autres termes, l'intégration tant professionnelle que sociale semble être le déterminant essentiel de la participation aux élections. Cette hypothèse se vérifie en analysant l'assiduité électorale.

11 Par exemple, il manque en Suisse, une classification des catégories socio-professionnelles largement acceptée. De même les statistiques officielles ne nous fournissent pas toutes les données pour la seule population des électeurs. Enfin nous avons mentionné les problèmes de représentativité d'un tel échantillon.

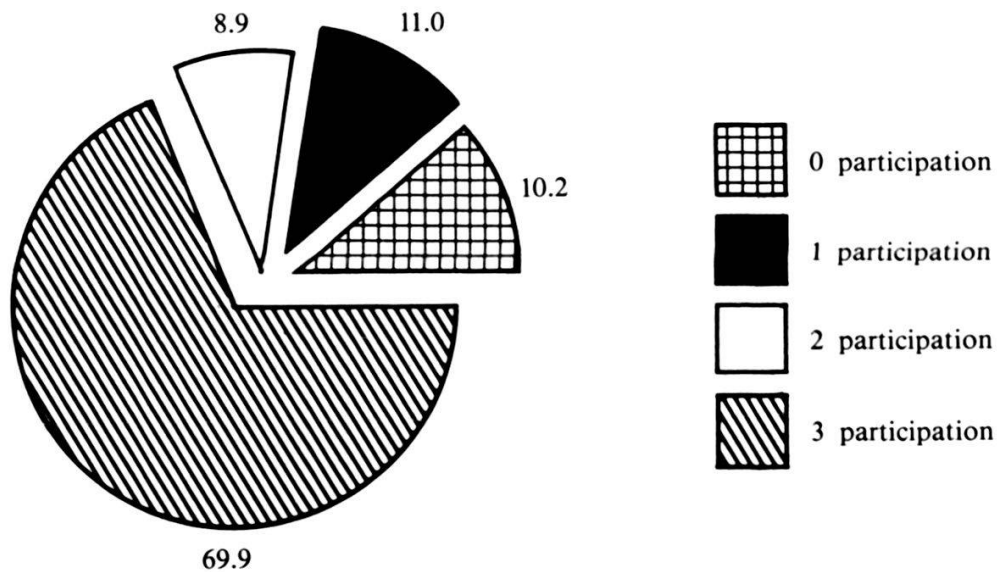
12 Population suisse résidante dans le canton de Vaud, âgée de plus de 18 ans en 1984. Source: Annuaire vaudois de statistique, 1986.

13 Cf. A. LANCELOT, *L'abstentionnisme électoral en France* Paris, A. Colin. Sur le problème spécifique du vote féminin, cf. notamment G. CHARZAT, *Les Françaises sont-elles des citoyennes?*, Paris, Denoël Gonthier, 1972.

14 Même si le droit de vote féminin ne constitue plus une nouveauté (février 1959 sur le plan cantonal, 1971 au plan fédéral), il semble difficile d'affirmer que les femmes ont en politique le même rôle que les hommes!

## 5. L'assiduité

La mesure de l'assiduité des électeurs au système électoral a été obtenue par l'addition de la participation aux trois dernières élections. Cela fait certes appel à la mémoire des répondants mais cet indicateur, par son caractère cumulatif, nous semble cependant pertinent. Comme le montre le graphique 1, la fidélité est remarquable: près des trois quarts des électeurs affirment avoir participé aux trois dernières élections, qu'elles soient communales, cantonales ou fédérales. Dans ce sens là, il semble que la participation à une telle élection soit plus le fait d'un noyau de fidèles que de votants occasionnels.



Graphique 1: Assiduité électorale

Cette assiduité se marque bien sûr en fonction de l'âge puisque, par définition, les jeunes électeurs n'avaient pas nécessairement le droit de vote lors des précédentes élections. Pourtant le tableau 2 montre que la relation va bien au-delà. Cette constatation semble démentir les thèses qui supposent une participation occasionnelle de l'ensemble des électeurs<sup>15</sup>: de nos données il appert que seule une minorité de citoyens assidus constitue l'électorat vaudois.

Tableau 2: Assiduité électorale et âge

	Aucune	Une	Deux	Trois
18-30	17,5 %	36,5 %	13,6 %	43,4 %
31-45	4,9 %	6,6 %	8,7 %	78,8 %
46-60	5,4 %	4,2 %	7,3 %	83,0 %
61 et	9,0 %	4,5 %	6,5 %	80,0 %
N	199	265	213	1752

15 Cf. T. BALLMER CAO, *Analyse des niveaux de participation et de non-participation politique en Suisse*, Lang, Berne, 1980.

La fidélité est maximale au moment où l'on est impliqué dans la vie active mais elle tend un peu à baisser par la suite.

Par rapport à la profession, la relation est également intéressante car elle montre une implication différenciée (tableau 3).

Tableau 3: Participation aux élections et profession

	Aucune	Une	Deux	Trois
Paysan	6,4 %	11,3 %	3,6 %	78,6 %
Ouvrier	8,0 %	11,4 %	8,1 %	72,4 %
Employé	7,3 %	11,8 %	11,2 %	69,6 %
Intermédiaire	4,7 %	11,0 %	8,7 %	75,6 %
Artisan	12,0 %	6,8 %	10,7 %	70,4 %
supérieur	5,5 %	5,0 %	10,2 %	79,3 %
Sans prof	10,1 %	16,7 %	7,0 %	66,1 %
N	176	266	202	1687

L'assiduité de deux catégories professionnelles se dégage nettement: celle des cadres et des paysans. Mais, alors que seule une minorité des cadres ne s'est déplacée qu'occasionnellement (10,5 %), ce pourcentage est nettement plus élevé au sein du monde agricole (17,7 %). Il est fort probable que les enjeux locaux, et la pression sociale inhérente, incitent davantage les citoyens à se déplacer dans les régions rurales.

La valeur la plus basse est obtenue par ceux qui n'ont pas d'insertion professionnelle claire. Une fois encore, le critère d'intégration semble déterminant.

## 6. L'attachement à un parti

L'attachement à un parti politique a été mesuré à l'aide d'une question plus que classique: «Vous sentez-vous proche d'un parti politique? Si oui, lequel?» Sans prétendre retrouver des notions comme le vote normal à partir de ce seul indicateur, on peut obtenir ainsi des indications précieuses sur la politisation de l'électorat vaudois qui peuvent confirmer, ou infirmer, l'idée de la mobilisation d'une poignée de fidèles.

Deux tiers des répondants se déclarent proches d'un parti ce qui constitue un taux élevé par rapport à la réponse de l'ensemble de la population telle qu'on la retrouve dans les sondages. En d'autres termes, les électeurs qui se déplacent auraient tendance à se recruter essentiellement dans les cercles d'adhérents et de sympathisants. S'il reste impossible de confirmer complètement cette hypothèse, elle est confortée par une autre recherche sur le parti radical vaudois.<sup>16</sup>

16 G. AEGLER et T. BRANDT *A la découverte des verts: le parti radical démocratique vaudois*, séminaire I. S. P. 1985.



Il reste à voir plus précisément, à l'intérieur de cet électorat fidèle, qui manifeste ainsi son attachement à un parti. Le tableau 4 en reprend les valeurs par âge, sans qu'il soit d'ailleurs possible de trancher entre effet de génération ou effet d'âge.

Tableau 4: Proximité partisane et âge<sup>17</sup>

	18-30	31-45	46-60	61 et plus
Hors parti	46,8 %	36,1 %	34,8 %	34,2 %
PRD	15,3 %	20,4 %	21,4 %	26,9 %
Extrême gauche	3,4 %	3,7 %	3,6 %	3,0 %
Libéraux	11,5 %	11,9 %	19,5 %	15,6 %
PS	13,4 %	22,0 %	14,9 %	15,1 %
UDC	3,7 %	2,5 %	2,4 %	2,2 %
GPE	3,6 %	2,0 %	2,0 %	1,5 %
Divers	2,7 %	1,4 %	1,4 %	3,7 %

Outre le fait que les jeunes sont les plus récalcitrants à participer au scrutin, ils présentent également un attachement plus faible aux partis. Près de la moitié d'entre eux se déclarent sans attachement partisan. Dans les autres classes d'âge, les deux tiers des électeurs mentionnent une proximité partisane.

Si l'on étudie plus particulièrement les partis, plusieurs constatations se dégagent:

- Le parti radical a un électorat vieillissant: plus du quart des électeurs âgés s'en disent proches, moins d'un cinquième dans les autres classes d'âge.
- Le parti socialiste a un électorat plus jeune: 18 à 30 ans et surtout 31 à 45 ans.
- Le parti libéral voit une dominante des couches d'âge moyen.

Tableau 5: Proximité partisane et sexe

	Hommes	Femmes
Sans	35,8 %	38,9 %
PRD	24,4 %	16,3 %
Extrême gauche	2,8 %	4,2 %
Libéraux	15,8 %	13,1 %
PS	15,0 %	20,6 %
UDC	2,7 %	2,4 %
GPE	2,0 %	2,5 %
Divers	1,5 %	2,0 %

17 Les autres partis ne présentent pas d'effectifs suffisants pour que d'intéressantes conclusions soient tirées.

La faible proportion de femmes dans l'échantillon n'empêche pas ces dernières d'avoir des opinions bien marquées: l'attachement partisan est presque aussi fort que chez les hommes. Ce qui frappe dans ce tableau c'est le soutien plus net aux partis de gauche (PS, ASV, etc.) contrastant avec un comportement plus conservateur de la part des hommes.

Tableau 6: Proximité partisane et formation

	Inférieure	Moyenne	Supérieure <sup>18</sup>
Sans	37,7 ‰	35,3 ‰	38,1 ‰
PRD	21,8 ‰	24,3 ‰	16,4 ‰
Extrême gauche	1,7 ‰	2,7 ‰	4,9 ‰
Libéraux	9,6 ‰	16,8 ‰	17,1 ‰
PS	22,3 ‰	15,0 ‰	17,0 ‰
UDC	5,3 ‰	3,0 ‰	0,6 ‰
GPE	0,5 ‰	1,7 ‰	3,9 ‰
Divers	1,1 ‰	1,2 ‰	2,0 ‰

La formation est aussi une variable déterminante: les répondants de formation moyenne (apprentissage, études secondaires) montrent un attachement aux partis plus marqué, alors que les universitaires et ceux qui ont cessé leur scolarité après l'école primaire ont des valeurs plus basses.

Les différences entre partis sont également patentes. Les petits partis recrutent la majeure partie de leur soutien auprès des gens ayant une formation élevée. Les libéraux sont également dans ce cas. Le PS y recrute aussi une bonne part de son électorat mais la proportion n'ayant qu'une formation minimale laisse présager que l'ancienne composante ouvrière est encore bien présente.

## 7. Le vote

Le scrutin plurinominal peut prêter à deux types d'analyses: dans une perspective partisane, on peut se concentrer sur les listes utilisées par les électeurs tout comme, dans une perspective plus personnelle, on peut considérer les suffrages obtenus par chaque candidat. La différence entre les deux résulte des possibilités de panachage et de latoisage.

En l'occurrence, c'est une approche qui inclut ces deux aspects que nous proposons: une analyse factorielle des correspondances<sup>19</sup> définie aussi bien par le vote pour les candidats que par les listes retenues; les autres variables étant considérées comme variables supplémentaires. Une telle technique permet de dresser un portrait du monde politique vaudois sur lequel on peut projeter les caractéristiques de l'électorat de chacun des partis.

18 La recodification suivante a été effectuée: éducation basse: école primaire et école secondaire; éducation moyenne: apprentissage et gymnase; éducation supérieure: ETS et université.

19 La logique d'une telle méthode est de représenter au mieux la proximité de deux modalités de réponse pour pouvoir en tirer une interprétation générale. Pour plus de détails, cf. notamment J. P. FENELON, *Qu'est-ce que l'analyse des données*, Lefonen, Paris 1981.

Les résultats montrent qu'à cette élection pour le Conseil d'Etat, le paysage politique est fortement structuré: 56,5 % pour les deux premières valeurs propres!<sup>20</sup> Les résultats les plus significatifs sont présentés dans le graphique 2.

Le premier axe apparaît, de manière peu étonnante, comme une dimension gauche-droite: à l'extrême gauche, les listes du POP et de l'ASV puis celle du parti socialiste tandis qu'à droite on retrouve radicaux et libéraux.

Le deuxième axe est marqué par une spécificité de cette élection: la rupture de l'alliance entre libéraux d'une part, radicaux et UDC de l'autre. C'est cette lutte interne à l'ancienne entente bourgeoise qui définit cette dimension et la force avec laquelle elle s'impose montre bien que les reports de voix n'ont pas dû être très fréquents entre ces alliés d'hier.

Les listes marquent les extrêmes de ce paysage politique tandis que les candidats occupent une position un peu moins tranchée. Un tel résultat est bien sûr cohérent avec le fait que l'on n'utilise qu'une liste mais que l'on peut la panacher de candidats d'un autre parti.

D'une manière générale les candidats de chaque tendance sont très groupés: Mme Berseth, MM. Cherpillod, Schmutz et Duvoisin forment un ensemble à gauche; MM. Bonnard et Leuba en haut et les radicaux en bas. M. Blanc, candidat UDC qui figurait sur la liste de la petite alliance occupe une position un peu plus centrale.

Tous les partis n'ont pas présenté de candidats mais l'on peut néanmoins situer partiellement leur électorat dans la mesure où l'on demandait à chaque électeur de dire sa proximité partisane. Dans les cas où un parti présentait des candidats, il y a une bonne coïncidence entre la position de l'un et de l'autre: le POP proche de la position de Mme Berseth, l'ASV proche de M. Cherpillod, etc. Il est néanmoins intéressant de noter la proximité entre les électeurs du PDC et ceux de la petite alliance de même que celle entre GPE et les partis de gauche. L'électorat écologiste semble, dans ce canton en tout cas, avoir une sensibilité de gauche assez marquée. Statistiquement on ne peut par contre rien déduire de la position de l'AN qui semble échapper à ce système de repérage en deux axes.

Une telle représentation ne semble pas contredire les théories qui supposent que l'électeur se détermine d'abord en fonction de dimensions idéologiques, les caractéristiques propres de chaque candidat venant atténuer le caractère marqué de ces axes de référence. On se retrouve alors dans un paysage politique très classique, déterminé par des électeurs assidus.

Cette analyse permet de considérer quelques caractéristiques sociales des électeurs que l'on peut projeter dans cet espace.<sup>21</sup> Globalement, on retrouve des constatations faites dans les analyses précédentes comme:

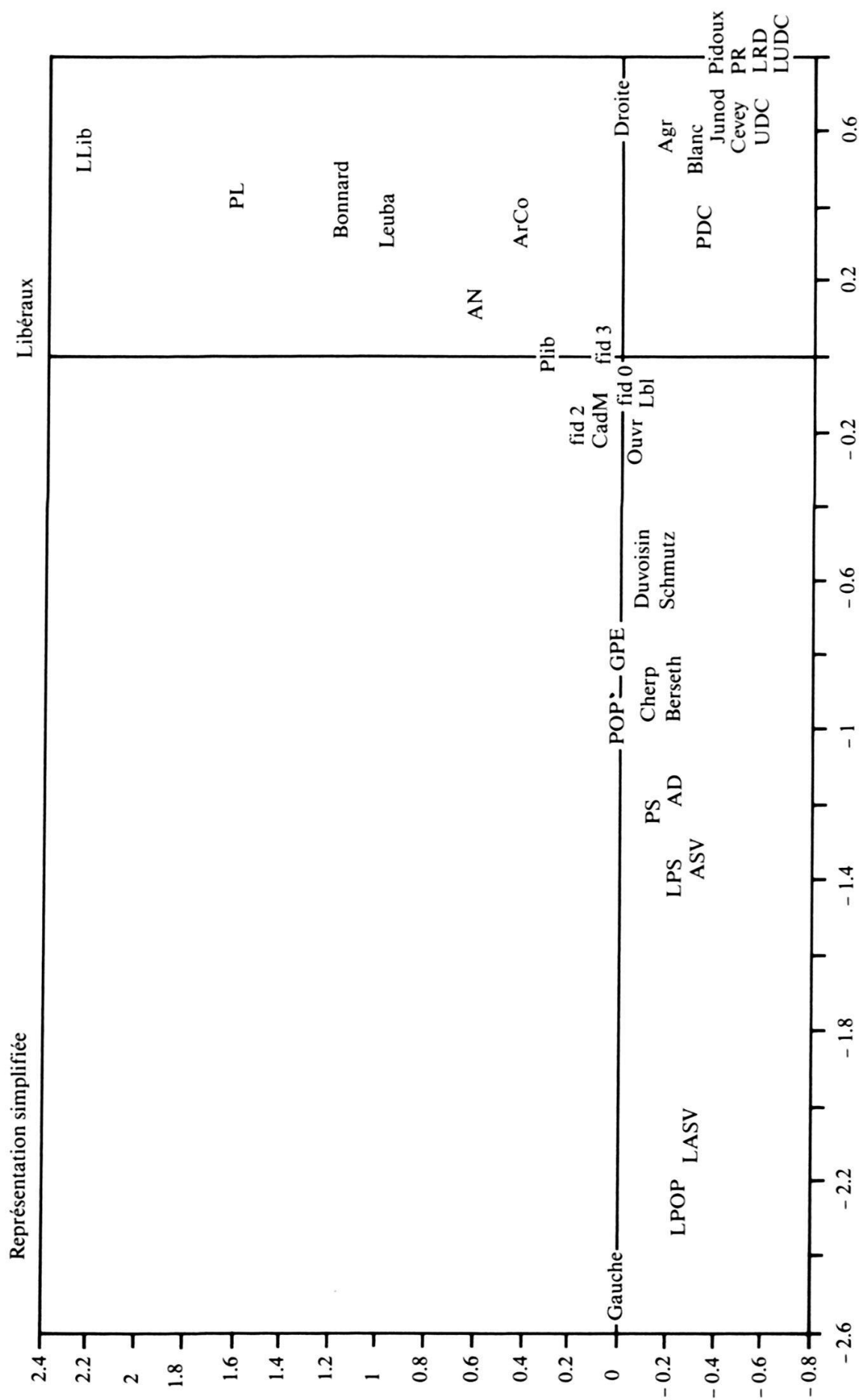
1. Une relation entre le monde agricole et un vote pour la petite entente.

20 Et même 91 % pour les quatre premières. Les troisième et quatrième facteurs sont définis par les candidats qui ont obtenu le plus faible nombre de voix: Mme Berseth et M. Cherpillod.

Dans ce sens, il s'agit d'un aspect particulier que l'on peut omettre dans cette première analyse.

21 Pour des raisons de lisibilité du graphe, nous n'avons retenu que les plus marquantes..

Graphique 2: Analyse des correspondances, axes 1,2



2. Un lien entre les professions libérales et le vote libéral.
3. Un électorat socialiste qui semble se composer de deux couches sociales: d'une part, des ouvriers mais aussi des cadres inférieurs et moyens qui ont souvent suivi une formation poussée.

Même si cela apparaît moins nettement sur les graphiques, il faut souligner que les électeurs sans affinité partisane ont, plus souvent que les autres, composé une liste à leur façon. Ils ont alors plus souvent que la moyenne voté pour la gauche, y compris Mme Berseth et M. Cherpillod. Précisions encore qu'il s'agit souvent de votants occasionnels. A l'inverse les électeurs réguliers sont plus souvent qu'à leur tour des hommes qui votent la petite entente.

En d'autres termes, il semble que l'intégration dans le système partisan joue ici aussi un rôle: il est des électeurs qui ont de la peine à se situer dans le système traditionnel des partis et ont tendance à privilégier les partis nouveaux. A cette élection, il ne s'agissait que de partis de gauche et ceci peut expliquer cela.

## 8. Conclusion

En conclusion, soulignons d'abord que le Sondage Sortie des Urnes s'est révélé un instrument relativement fiable d'estimation électorale. Il est de plus un moyen privilégié pour la connaissance de l'électorat, en particulier dans des systèmes qui se caractérisent par une majorité d'abstentionnistes, cas typique en Suisse. En l'occurrence, la participation a été particulièrement faible ce qui explique peut-être l'importance extrême des électeurs réguliers. Néanmoins, reprenons un certain nombre de résultats.

Un tel sondage a permis de montrer le rôle clé de *l'intégration* dans une élection dont les enjeux n'étaient pas spécialement marquants. Cette variable joue à trois niveaux:

1. Les électeurs effectifs apparaissent bien intégrés tant socialement qu'économiquement. Les résultats montrent des électeurs réguliers et fidèles, qui participent à la plupart des élections par opposition à un vote occasionnel.
2. La majorité des électeurs semblent bien intégrés politiquement puisqu'ils s'identifient facilement à un parti politique. Dans ce sens, l'analyse montre un paysage politique classique, bien défini par trois extrêmes: la gauche, les radicaux et les libéraux.
3. Un certain nombre d'électeurs semble pourtant avoir plus de mal à se situer. Il y a là un soutien certain pour des petits ou «nouveaux» partis qui étaient largement de gauche à cette occasion. Dans le même sens, le vote écologiste apparaît aussi comme de gauche. Ce type de vote est assez souvent le fait des

femmes, ce qui contredit une allégation communément admise sur le caractère conservateur du vote féminin.<sup>22</sup>

Ces quelques éléments semblent renforcer la thèse de difficultés de mobilisation partisane,<sup>23</sup> en tout cas dans une telle élection, et devraient contribuer à nourrir une réflexion sur la participation politique conventionnelle en Suisse.

Mais plus généralement, on peut ouvrir quelques perspectives d'interprétation sur cette minorité de citoyens qui détermine les options politiques du canton de Vaud. Nous l'avons vu, cette minorité de décideurs se recrute, pour l'essentiel, au sein de la couche active de la population. Par son insertion économique et sociale privilégiée, cette fraction de citoyens est à même d'identifier aux mieux les enjeux électoraux. Par opposition, la «majorité silencieuse», n'est guère en mesure d'objectiver sa position par manque de références claires.

Par ces remarques, on touche aux ressorts même de la détermination et de l'engagement politique même si le système explicatif reste complexe. Les variables sociologiques que nous avons décrites influent directement sur «l'appétence politique», limitant du même coup le jeu démocratique. Dans ce sens, on peut parler de la résurgence d'une forme nouvelle d'un régime censitaire<sup>24</sup> qui exclut une frange importante de la population, la majorité.

22 Notons que cette particularité de l'électorat féminin est également contestée aux Etats-Unis où les femmes sont nettement moins en faveur de Reagan que les hommes. Cf. Notamment D. WIRLS «Reinterpreting the gender gap», *Public Opinion Quarterly*, No 3, 1986.

23 A ce propos, cf. D. JOYE et I. PAPADOPOULOS, «La mobilisation partisane est-elle en crise?» *Annuaire suisse de science politique*, Haupt, 1986

24 Cf. D. GAXIE, *Le cens caché*, Paris, Seuil, 1978.

Ce formulaire est anonyme



UNIVERSITE DE LAUSANNE

Faculté des Sciences Sociales et Politiques

La recherche à laquelle vous participez vise uniquement un but scientifique. Cette démarche devrait nous permettre de mieux comprendre le comportement électoral. Elle devrait notamment donner des indications utiles sur l'abstentionnisme.

Nous vous serions par conséquent reconnaissants de bien vouloir répondre aux quelques questions ci-dessous. D'avance merci de votre collaboration.

Questionnaire : (soulignez ce qui convient)

Année de naissance : .....

Profession : .....

Sexe : .....

Dernière Ecole ou Formation suivie : .....

Votez-vous régulièrement dans ce bureau de vote ?      OUI      NON

Avez-vous participé aux dernières élections communales 1985 ?      OUI      NON      JE NE SAIS PLUS

   fédérales 1983 ?      OUI      NON      JE NE SAIS PLUS

   cantonales 1982 ?      OUI      NON      JE NE SAIS PLUS

Vous sentez-vous proche d'un parti politique ?      OUI      NON

   si oui lequel ? .....

*Veillez tourner la page*

Veillez indiquer (en entourant d'un cercle) la liste pour laquelle vous avez voté.  
 Vous voudrez bien encore inscrire sur cette même liste les éventuels changements auxquels vous avez procédé (les noms que vous auriez ajoutés ou biffés)

Au cas où vous auriez utilisé la liste blanche sans dénomination, veuillez la remplir comme vous l'avez fait dans l'isoloir

<p><b>ENTENTE</b> Union Démocratique du Centre</p> <p>1<sup>er</sup> tour ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p><b>LISTE RADICALE-DÉMOCRATIQUE</b></p> <p><b>JUNOD Raymond</b> Conseiller d'Etat, Cugy</p> <p><b>CEVEY Pierre</b> Conseiller d'Etat, Yverdon les Bains</p> <p><b>PIDOUX Philippe</b> Conseiller national, Abigny, Leiriaux</p> <p><b>BLANC Marcel</b> Conseiller d'Etat, Bussigny</p>	<p>1<sup>er</sup> tour ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p><b>Alternative socialiste verte (ASV)</b></p> <p><b>CHERPILLOD Gaston</b> écrivain</p>	<p>1<sup>er</sup> tour ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p><b>LISTE LIBÉRALE</b></p> <p><b>LEUDA Jean-François</b> Conseiller d'Etat, Pully</p> <p><b>BONNARD Michel</b> Ingénieur EPFL SIA, Abigny, Saint-Sulpice</p>	<p>1<sup>er</sup> tour de scrutin</p> <p>ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p>1. _____</p> <p>2. _____</p> <p>3. _____</p> <p>4. _____</p> <p>5. _____</p> <p>6. _____</p> <p>7. _____</p>
<p><b>ENTENTE</b> Union Démocratique du Centre</p> <p>1<sup>er</sup> tour ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p><b>LISTE UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE</b></p> <p><b>BLANC Marcel</b> Conseiller d'Etat, Bussigny</p> <p><b>JUNOD Raymond</b> Conseiller d'Etat, Cugy</p> <p><b>CEVEY Pierre</b> Conseiller d'Etat, Yverdon les Bains</p> <p><b>PIDOUX Philippe</b> Conseiller national, Abigny, Leiriaux</p>	<p>1<sup>er</sup> tour ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p><b>ENTENTE</b> Union Démocratique du Centre</p> <p><b>UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE</b></p> <p><b>BLANC Marcel</b> Conseiller d'Etat, Bussigny</p> <p><b>JUNOD Raymond</b> Conseiller d'Etat, Cugy</p> <p><b>CEVEY Pierre</b> Conseiller d'Etat, Yverdon les Bains</p> <p><b>PIDOUX Philippe</b> Conseiller national, Abigny, Leiriaux</p>	<p>1<sup>er</sup> tour de scrutin</p> <p>ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p>1. _____</p> <p>2. _____</p> <p>3. _____</p> <p>4. _____</p> <p>5. _____</p> <p>6. _____</p> <p>7. _____</p>	<p>1<sup>er</sup> tour de scrutin</p> <p>ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p>1. _____</p> <p>2. _____</p> <p>3. _____</p> <p>4. _____</p> <p>5. _____</p> <p>6. _____</p> <p>7. _____</p>
<p><b>P.O.P.</b></p> <p>Élection du Conseil d'Etat, 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986 1<sup>er</sup> tour de scrutin</p> <p><b>LISTE DU PARTI OUVRIER POPULAIRE (P.O.P.) ET DES PROGRESSISTES</b></p> <p><b>Verena BERSETH</b> blanchisseuse, députée, conseillère communale, Renens</p>	<p>1<sup>er</sup> tour de scrutin</p> <p>ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p>1. _____</p> <p>2. _____</p> <p>3. _____</p> <p>4. _____</p> <p>5. _____</p> <p>6. _____</p> <p>7. _____</p>	<p>1<sup>er</sup> tour de scrutin</p> <p>ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p>1. _____</p> <p>2. _____</p> <p>3. _____</p> <p>4. _____</p> <p>5. _____</p> <p>6. _____</p> <p>7. _____</p>	<p>1<sup>er</sup> tour de scrutin</p> <p>ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p>1. _____</p> <p>2. _____</p> <p>3. _____</p> <p>4. _____</p> <p>5. _____</p> <p>6. _____</p> <p>7. _____</p>
<p>1<sup>er</sup> tour de scrutin</p> <p>ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p>1. _____</p> <p>2. _____</p> <p>3. _____</p> <p>4. _____</p> <p>5. _____</p> <p>6. _____</p> <p>7. _____</p>	<p>1<sup>er</sup> tour de scrutin</p> <p>ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p>1. _____</p> <p>2. _____</p> <p>3. _____</p> <p>4. _____</p> <p>5. _____</p> <p>6. _____</p> <p>7. _____</p>	<p>1<sup>er</sup> tour de scrutin</p> <p>ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p>1. _____</p> <p>2. _____</p> <p>3. _____</p> <p>4. _____</p> <p>5. _____</p> <p>6. _____</p> <p>7. _____</p>	<p>1<sup>er</sup> tour de scrutin</p> <p>ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT 1<sup>er</sup> et 2 mars 1986</p> <p>1. _____</p> <p>2. _____</p> <p>3. _____</p> <p>4. _____</p> <p>5. _____</p> <p>6. _____</p> <p>7. _____</p>



